

VILLE DE CINEY

**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 22 JANVIER 2024 A 20 H 00**

- 10 Réduire l'impact négatif des feux d'artifice sur les animaux –
Demande d'un Conseiller
 - 11 Une solution pérenne à Ciney pour les personnes sans-abri –
Demande d'un Conseiller
-

Ajout de points complémentaires au conseil communal du 22 janvier 2024

Vanheer Valérie <valerievanheer@yahoo.fr>

mar. 16-01-24 22:37

À : Frédéric Deville <FDeville@ciney.be>;

cc : Nathalie Constant <NConstant@ciney.be>;

2 pièce(s) jointe(s) (57 Ko)

Feux d'artifice bien-être animal.docx; Une solution pérenne pour les personnes sans.docx;

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice Générale,

Par la présente, je demande l'ajout de deux points complémentaires à inscrire à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du lundi 24 janvier 2024.

Voici les intitulés proposés :

Réduire l'impact négatif des feux d'artifice sur les animaux

Une solution pérenne à Ciney pour les personnes sans-abri

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande.

Cordialement,

Valérie Vanheer
rue de Mivau 44
5590 Leignon (Ciney)

Conseillère communale

Ensemble, adoptons des gestes responsables : n'imprimez ce message que si nécessaire.

Réduire l'impact négatif des feux d'artifice sur les animaux sauvages et domestiques.

Les feux d'artifice font rêver. Ils émerveillent petits et grands. Mais les feux d'artifice sont une source d'anxiété et de danger pour les animaux, qu'ils soient sauvages, domestiques ou d'élevage, qu'ils vivent en milieu urbain ou en pleine campagne.

La nature sauvage est un équilibre délicat entre le calme et l'activité. Les animaux sauvages et les oiseaux s'appuient sur leurs sens très aiguisés pour détecter les dangers et survivre. Les feux d'artifice et les fortes détonations sont inattendus et souvent très bruyants, rompant ainsi l'harmonie naturelle ;

En période d'hibernation par exemple, les espèces animales se reposent pour économiser leur énergie. Se réveiller en panique et fuir pour sauver sa vie nécessite une grande dépense d'énergie. Les animaux s'envolent ou s'encourent sans réfléchir, ils sont renversés par des voitures, se cognent contre des lignes à haute tension, fuient leur habitat naturel, se perdent. Les lésions sont nombreuses surtout s'ils sont proches des zones de lancement : des brûlures suites aux retombées, des lésions oculaires dues aux flash, des pertes d'audition dues au bruit. Certains sont pris en charge par les refuges et associations de protection des animaux, mais pas tous.

Il en va de même pour nos animaux de compagnie, qu'il s'agisse de chiens, de chats, de lapins ou d'oiseaux. Leur ouïe est souvent beaucoup plus sensible que la nôtre, ce qui rend les explosions des feux d'artifice assourdissantes pour eux. Les animaux domestiques ne comprennent pas d'où viennent ces bruits forts, ce qui peut provoquer une anxiété et un stress intenses, des troubles du comportement irréversibles et même des crises cardiaques.

Et les animaux d'élevage, même s'ils peuvent être mis à l'abri dans leurs étables, sont particulièrement stressés face aux bruits provoqués par ces explosions et sont donc susceptibles de paniquer, de se heurter contre certains obstacles, se blesser en essayant de sauter au-dessus des clôtures, et de fuir vers des zones dangereuses où ils risquent d'être renversés par des voitures. D'autres font un infarctus, comme les chevaux par exemple.

Les refuges et associations de protection des animaux alertent chaque année sur le grand nombre d'animaux qu'ils doivent prendre en charge, soigner et identifier suite aux tirs de feux d'artifice. Ces explosions génèrent donc un coût conséquent pour notre société.

Et pourtant, les alternatives aux feux d'artifice traditionnels pour fêter le passage à l'an neuf ou la fête nationale sont de plus en plus acceptées :

- Des spectacles modernes, écologiques, moins polluants et moins dangereux pour la santé des animaux et des humains comme les spectacles son et lumière et les spectacles par drones qui offrent des performances visuellement époustouflantes.
- Mais aussi des feux d'artifice à bruit contenu.

L'alternative du feu à bruit étouffé ou contenu réduit le bruit à 60-80 décibels, là où un feu d'artifice classique peut monter à 150 décibels, voire plus. Il n'a aucune répercussion sur la qualité du spectacle. La seule chose qui change, c'est le bruit : au moment de la détonation, le bruit de l'explosion dans les airs est étouffé et donc moins puissant. Pour les animaux, qui

possèdent généralement une ouïe extrêmement fine, ce bruit contenu engendre moins de nuisances sonores et donc moins de stress.

Plusieurs communes ont déjà pris les devants dans notre pays. À Jemeppe sur Sambre par exemple, les feux d'artifice à bruit contenu sont devenus la norme. La commune a également pris le soin d'interdire aux particuliers de tirer des feux d'artifice traditionnels. Outre Jette et Ganshoren en région bruxelloise, la commune de Comines a testé ce nouveau genre de feux le 21 juillet dernier, avec succès. Plusieurs autres communes comme Geel, La Hulpe, Eupen, et Bruges se sont également décidées à opter pour cette alternative.

Afin de répondre à cette problématique, la Ministre Tellier encourage les communes à être proactives sur leur territoire. Des subsides sont octroyés aux communes qui mettent en place certaines actions spécifiques. Parmi celles-ci figure l'inscription de dispositions dans le règlement communal visant à interdire les feux d'artifice, à l'exception de feux d'artifice à bruit contenu qui constituent une alternative intéressante.

A Ciney, les feux d'artifice et les pétards sont interdits sur la voie publique sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre. Il n'y a aucune mention dans le règlement de police relative aux feux d'artifice privés. Il y a eu pas moins de 4 feux d'artifice tirés par la Ville cette année, lors du 21 juillet à l'occasion des jeux de la vache, lors de la kermesse et deux durant les fêtes (un chaque week-end). C'est à chaque fois un beau spectacle pour nous, mais à chaque fois un stress énorme pour les animaux.

Ma question est la suivante :

Quelles sont vos intentions pour diminuer l'impact négatif des feux d'artifice à Ciney sur le bien-être des animaux sans pour autant diminuer la fête ?

Une solution pérenne pour les personnes sans-abri à Ciney

Nous avons tous pu lire sur les réseaux sociaux que le CPAS était intervenu tout récemment en faveur d'une personne en situation de sans-abrisme et lui avait trouvé une solution. Je me réjouis bien sûr de cette intervention de la présidente du CPAS, Madame Séverine Goedert, et que cette personne ait pu trouver un asile temporaire.

Des citoyens se sont également préoccupés d'un couple dormant dans un parking du centre-ville.

Le sans-abrisme est un phénomène qui touche désormais toutes les communes et Ciney n'y échappe pas. Ce sont des situations qui ont tendance à se multiplier à mesure que les solidarités formelles s'amenuisent (comme la sécurité sociale, les services de santé mentale saturés, la prise en charge des dépendances, la hausse des loyers, la précarisation de l'emploi, etc.). Je suis convaincue que la commune et le CPAS ne ménagent pas leurs efforts avec les moyens du bord mais je voudrais toutefois vous demander quel dispositif est mis en place de manière permanente à Ciney.

Sur l'axe Bruxelles Arlon, il n'existe qu'un seul asile de nuit, à Namur, et celui-ci est bien évidemment saturé en période hivernale. On ne peut donc renvoyer les personnes sans-abri vers Namur sans risquer de le déséquilibrer encore plus. Dès lors, la commune n'est-elle pas en mesure d'équiper un lieu d'accueil permanent capable de s'adapter aux situations climatiques ou d'urgence, avec l'aide de la Croix-Rouge, pour accueillir les quelques personnes en errance et leur éviter ainsi de mettre leur vie en danger ?

De manière plus pérenne, quid du dispositif Housing First? Ciney est concernée par le projet de l'asbl Logement et Insertion financé par la Wallonie. Avons-nous déjà fait appel à ce service et si oui, n'est-il pas temps de monter en puissance ?

Le sans-abrisme n'est pas une fatalité. C'est un phénomène qui, si on décèle assez vite les situations tangentes, peut être combattu à moindre coût.

Merci de vos réponses.

